

Bouzonville le 13 mars 2021.

LA VILLE DE BOUZONVILLE PORTE PLAINTE SUITE AUX INCIDENTS DU 27 FEVRIER

La Ville de Bouzonville a porté plainte suite à des incidents intervenus samedi 27 février dans l'après-midi. Les faits sont graves et inacceptables a précisé le Maire de Bouzonville, Armel CHABANE.

Sous couvert de tourner un clip vidéo sans aucune autorisation, plusieurs dizaines d'individus se sont rassemblés sur la voie publique sans tenir compte des mesures barrières et du port du masque. Au mépris des autorités et surtout des riverains, ils se sont accaparés l'espace public qui est devenu le théâtre de rodéos de cyclomoteurs et des drifts en voitures. L'ensemble de ces agissements regroupent de nombreuses infractions qui ont mis en danger la population de la ville.

En plus des risques, ces individus ont filmé leurs méfaits et les ont largement partagés sur les réseaux sociaux, dégradant ainsi l'image de la Ville.

C'est pourquoi, la municipalité, en lien avec la Gendarmerie Nationale et l'État, ont tout mis en œuvre pour identifier les participants et les organisateurs de ce rassemblement illégal.

Les moyens importants déployés ont permis de retrouver les auteurs. Des auditions et des gardes à vue ont été réalisées. Des motos ont été saisies et les infractions peuvent encourir à des peines d'emprisonnement et de fortes amendes.

Le Maire souhaite pratiquer la tolérance zéro ! Tous les moyens seront mis en œuvre pour retrouver les auteurs et les sanctionner avec sévérité. La Ville de Bouzonville portera plainte à chaque fois qu'il le faudra, afin de résoudre les actes de délinquance et les incivilités qui dégradent considérablement la vie de ses habitants et l'image de la Ville.

**Le Maire
Armel CHABANE**